

Marine de la ferme de la Manne



L'équipe d'Arthur&Manon est allée à la rencontre de Marine, créatrice de la Ferme de la Manne !



Issue d'une famille d'agriculteurs, cette jeune maman, débordante d'énergie et d'idées a décidé de commencer une nouvelle aventure en 2018. À la base, Marine a fait des études d'esthétique, puis a ensuite travaillé dans le prêt-à-porter ! C'est lors de son congé maternité que Marine a eu envie de changer de voie .. ou plutôt de se rapprocher de ses racines et s'est tournée vers l'agriculture !

Elle a commencé par transformer du blé en farine puis elle a choisi de se diversifier et de se lancer dans la confection de préparations pour gâteaux sucrés, tout cela en respectant le made in France et en utilisant le sucre de sa coopérative !

COCORICO !





Quelles sont les particularités de votre entreprise ?

La ferme de la manne est une entreprise toute jeune qui n'a pas encore un an d'ancienneté. Mon entreprise a pour but de valoriser la matière première produite depuis 11 générations : le blé.



Aujourd'hui en tant qu'agricultrice, si l'on veut tirer notre épingle du jeu, il faut savoir rebondir et apprendre tous les jours. Le consommateur est à la recherche de traçabilité et du local, pouvoir être fière de dire « ce que je mange vient d'ici ». La technique que j'utilise pour obtenir ma farine est faite de sorte que je ne dénature aucun aspect du blé pour avoir une farine de qualité nutritive et gustative.

Pourquoi avoir choisi ce métier ?

Pour moi c'était une évidence en tant que petite fille, fille et femme d'agriculteur. C'est un métier dur mais qui fait partie de mes racines, il fallait reprendre le flambeau.

Quelles sont les qualités nécessaires à votre profession ?

Le partage, la transparence et la détermination !

Quels sont vos conseils pour déguster vos produits ?

Bien suivre les indications et conseils notés sur l'étiquette, surveiller la cuisson car chaque four est différent et surtout les déguster SANS MODERATION !



Retrouvez les préparations de Marine dans vos halles de Nevers et d'Olivet !